

Épreuves orales de CHINOIS, Filières MP et PC

Rapport de Mme Marie LAUREILLARD et M. Fabrice DULERY, examinateurs.

I. Épreuve obligatoire

Candidats de nationalité étrangère

Langue obligatoire : 20 présents (21 inscrits) dont la répartition est la suivante :

- 6 candidats filière universitaire (7 inscrits), les notes vont de 14 à 20.
- 9 candidats polytechnique (11 inscrits), les notes vont de 14 à 18.
- 3 candidats ENS (3 inscrits), les notes vont de 13 à 18

1. Les candidats de la filière universitaire pouvaient cette année choisir le chinois comme langue obligatoire. Ils devaient commenter un document écrit (30 minutes de préparation, 15 minutes d'exposé).

Conformément aux modalités en vigueur lors des sessions précédentes, les supports proposés aux candidats de la filière universitaire étaient des articles de presse récents **non didactisés** (qui n'ont subi aucune transformation en vue de faciliter la compréhension, il s'agit donc de documents authentiques) mettant en lumière les grands enjeux de la société chinoise contemporaine. La longueur de ces documents était équivalente à une page environ. Les articles étaient majoritairement tirés de la presse écrite de la RPC ou de journaux étrangers en langue chinoise.

Le contenu des articles permettait aux candidats de mettre en valeur leurs connaissances sur les grandes questions d'actualité ou de société du monde chinois, en RPC mais aussi dans la diaspora : relations franco-chinoises, tourisme, politique démographique, chinois de France, les jeunes et l'emploi en Chine, les conflits entre modernité et traditions en Chine.

La totalité des candidats de la filière universitaire ayant choisi le chinois comme épreuve de langue obligatoire étaient de langue maternelle et/ou de nationalité chinoise. Le niveau de compréhension et d'expression était donc dans l'ensemble excellent.

Plusieurs candidats se sont distingués par leur capacité à mettre en valeur leurs connaissances et leur réflexion en proposant un exposé personnel, structuré et raisonné.

Toutefois, quelques candidats se sont trop souvent limités à une paraphrase du texte proposé. Des lacunes culturelles (concernant par exemple les grandes étapes des relations franco-chinoises) sont également à déplorer.

Il convient de rappeler qu'il ne suffit pas de s'exprimer dans une langue fluide pour espérer obtenir d'excellents résultats. Les futurs candidats doivent donc s'attendre à être évalués (et classés) en fonction des critères suivants :

- A partir du texte proposé, construction d'un exposé clair et structuré, conduit avec conviction.
- Identification et explication des enjeux du texte.
- Explication des aspects implicites et allusifs du texte sans pour autant se perdre dans les détails.

Même si l'épreuve requiert un niveau de lecture élevé, l'épreuve de langue obligatoire est ouverte à tous et s'adresse en principe à un public d'étudiants ayant débuté l'apprentissage du chinois en lv1, puis ayant perfectionné leur apprentissage en vue de la préparation du concours. En d'autres termes, les candidats qui ne seraient pas de nationalité ou de langue maternelle chinoise peuvent prétendre participer à cette épreuve **de langue étrangère** qui a pour finalité de sanctionner un niveau essentiellement acquis dans un cadre scolaire et universitaire.

2. Les candidats issus des classes préparatoires, admissibles à Polytechnique et à l'ENS

Ces candidats devaient préparer un exposé oral à partir d'un enregistrement vidéo d'une durée comprise entre 4 et 6 minutes.

Temps de préparation : 30 minutes (l'enregistrement est enregistré sur une tablette sous format MP3. Les candidats peuvent à leur gré mettre l'enregistrement en pause, revenir sur des passages non compris etc.).

Durée de l'exposé : 20 minutes (10 minutes d'exposé, 10 minutes d'échanges avec deux examinateurs qui travaillent en binôme. La discussion porte sur l'enregistrement étudié et permet d'élargir le sujet de manière à ce que le candidat puisse mettre en valeur ses connaissances).

Caractéristiques des extraits vidéos proposés : il s'agit d'enregistrements authentiques : extrait de documentaires, de reportages, de débat, interviews etc. La provenance des enregistrements couvre l'ensemble du monde chinois (RPC, Hong Kong, Taïwan, diaspora).

Les examinateurs ont choisi des extraits ayant trait à des sujets de société récents (interviews de jeunes ouvriers migrants, nouveaux modes de consommation en Chine, débats autour du 120^{ème} anniversaire de la naissance de Mao Zedong, évolutions récentes de la politique démographique etc.). Les interlocuteurs entendus dans l'extrait s'expriment en mandarin standard.

Commentaires sur les prestations orales des candidats :

Les candidats étant tous originaire de RPC ou de Taïwan, les prestations orales étaient de bonne tenue et les enjeux bien compris.

On note cependant chez certains candidats une tendance à se lancer dans une paraphrase fastidieuse (la qualité de la langue ne change rien au problème) en restituant quasiment mot pour mot le contenu des parties orales de l'extrait vidéo. La paraphrase sans mise en perspective est sanctionnée. Quel que soit le support utilisé, on attend des candidats :

- une mise en contexte et un repérage des faits de société ou des références à l'actualité récente présentés dans l'extrait.
- un exposé structuré (introduction, parties distinctes, conclusion)
- une prise de recul par rapport au support. Cette mise en perspective peut se traduire par une explication de la scénographie, du choix des invités lors d'un débat polémique. Le candidat peut également formuler des hypothèses concernant la stratégie éditoriale de l'émission (Voice of America n'a certainement pas la même approche de l'actualité chinoise que CCTV).

Au cours de leur préparation, il est bien entendu conseillé aux candidats de suivre l'actualité du monde chinois dans sa globalité et dans sa pluralité, ce qui implique que l'approche de l'épreuve ne se limite pas aux frontières de la RPC pour les candidats de nationalité chinoise ou aux frontières de Taïwan pour les candidats d'origine taïwanaise.

Comme pour les sessions précédentes, la totalité des candidats en langue obligatoire étaient originaires de RPC ou de Taïwan. Toutefois, l'élocution des protagonistes entendus dans l'extrait, le découpage et la scénographie (environnement du tournage, graphiques, sous-titres partiels) **doivent permettre à un candidat qui ne serait pas locuteur natif de trouver matière à repérer le thème abordé de manière à construire un exposé de qualité.**

II. Épreuve facultative

Les notes des candidats français se répartissent selon le tableau suivant :

Langue facultative MP-PC

$0 \leq N < 4$	0	0,00 %
$4 \leq N < 8$	2	20,00 %
$8 \leq N < 12$	1	10,00 %
$12 \leq N < 16$	1	10,00 %
$16 \leq N \leq 20$	6	60,00 %
Total	10	100 %
Nombre de candidats : 10		
Note moyenne : 14,00		
Écart-type : 4,40		

Chinois langue facultative : 10 élèves se sont présentés à l'examen. Les notes vont de 06 à 17.

En langue facultative, les candidats devaient préparer un commentaire de texte à partir de supports didactisés (30 minutes de préparation, 15 minutes d'exposé). L'exposé peut comprendre la lecture d'un passage suivie d'une traduction orale. L'exposé du candidat est suivi d'une brève discussion.

Sans qu'il n'y ait aucune obligation en la matière, l'examineur a veillé à ce que l'essentiel du lexique (mais non obligatoirement sa totalité) soit compris dans le seuil de caractères équivalent à la lv1 de fin de lycée (les 805 caractères qu'un élève de lv1 doit connaître à l'issue du cycle secondaire terminal). Les textes proposés permettaient d'explorer des thèmes de société tels que la politique démographique, l'éducation en Chine, la consommation, les nouveaux modes de vie.

Le niveau d'ensemble était cette année très hétérogène. Certains candidats **non locuteurs natifs** (et nous insistons sur ce point de manière à encourager les futurs candidats) ont fourni des prestations remarquables témoignant d'une excellente préparation.

D'autres ont compensé leurs lacunes linguistiques (parfois importantes) en élaborant des stratégies payantes : plan cohérent, périphrases ou formulation de phrases courtes. Ces candidats ont parfois choisi de développer à partir de leurs connaissances un point du texte bien compris. Cette stratégie a été récompensée.

Bien entendu, dans le cadre d'un concours exigeant, même les épreuves facultatives doivent être préparées en cours d'année et certains candidats, faute de préparation suffisante, n'ont malheureusement pas compris le contenu des textes – parfois très simples – qui leur étaient proposés. Deux d'entre eux n'avaient pas suivi d'enseignement de chinois depuis la terminale et présentaient des lacunes importantes. Les futurs candidats doivent s'informer des enseignements de chinois inter-établissements (LIE) dispensés dans leur académie. Ces candidats peuvent également

- *Bescherelle, le chinois pour tous* (points de grammaire, nombreuses phrases d'exemple traduites)
- *Ni shuo ba!* Méthode de chinois A2-B1 Livre et CD, Ed. Didier (nombreux textes et enregistrements, exercices)
- *Vers le chinois authentique*. J. Bellassen, Ed. la Compagnie (textes et enregistrements)
- *C'est du chinois pour tous!* M. Hua, Ed. You Feng (textes et enregistrements, exercices)

A contrario, comme au cours des sessions précédentes, nous déplorons que plusieurs excellents candidats aient choisi de passer le chinois en épreuve facultative de peur de ne pas soutenir la comparaison avec des candidats de nationalité chinoise. Ce phénomène d'autocensure est regrettable. **La qualité de leurs exposés montre qu'ils auraient pu obtenir d'excellents résultats s'ils avaient choisi le chinois comme langue obligatoire.**

Par ailleurs, cette année encore certains candidats inscrits ne se sont pas présentés à l'épreuve facultative alors que seuls les points au-dessus de la moyenne sont comptabilisés. Sachant que les candidats au concours peuvent être départagés par de très faibles écarts, nous invitons pour les sessions futures tous les inscrits à se présenter à l'oral de langue facultative afin de défendre leurs chances et de valoriser leurs acquis.

Enfin, nous invitons les futurs candidats sinisants à suivre attentivement sur le site du concours l'évolution des modalités de l'épreuve facultative pour la session 2015.